
Siega Verde (Espagne) No 866 bis

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie :

Zone archéologique d'art rupestre de Siega Verde

Lieu:

Région de Castille-et-León,
Province de Salamanque
Espagne

Brève description :

La zone archéologique d'art rupestre de Siega Verde couvre une zone longue de 1,5 km sur les rives de la rivière Águeda, un affluent du fleuve Duero. Les 645 gravures ont été réalisées sur un escarpement imposant, creusé par l'érosion fluviale. Ces gravures sont essentiellement figuratives, représentant des animaux, mais un certain nombre de figures schématiques et géométriques ont pu également être identifiées. Différentes techniques ont été utilisées : la plupart des figures découvertes ont été obtenues par gravure par percussion, cependant les techniques de l'incision et de l'abrasion ont également été employées.

Le groupe de gravures rupestres complète les sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa au Portugal, inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Catégorie de bien:

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

1. IDENTIFICATION

Inclus dans la liste indicative : 27 avril 2007

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription : Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial :
28 janvier 2009

Antécédents : Il s'agit d'une extension des sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa (Portugal), inscrits sur la Liste du patrimoine mondial à la 22^e session du Comité du patrimoine mondial (Kyoto, 1998) sur la base des critères (i) et (iii).

Consultations: L'ICOMOS a consulté son Comité

scientifique international sur l'art rupestre et des experts indépendants.

Littérature consultée (sélection) :

Bednarik, R., Fluvial erosion of inscriptions and petroglyphs at Siega Verde, Spain, *Journal of Archaeological Science*, juillet 2009, vol. 36, No. 10.

Gonzalez, A., et Berhman, B., *Arte paleolítico al aire libre. El yacimiento rupestre de Siega Verde*, Salamanca, Junta de Castilla y León, 2006.

Clottes, J., *L'art rupestre : Une étude thématique et critères d'évaluation*, étude thématique ICOMOS, 2002.

Martinho Batista, A., *A paradigm lost. Côa valley and the open air Palaeolithic art in Portugal*, Edições Afrontamento e Parque Arqueológico do Côa, Vila Nova de Foz Côa, pp. 53-63, 2009.

Mission d'évaluation technique : 23-27 août 2009 (Espagne et Portugal)

Informations complémentaires demandées et reçues de l'État partie : L'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 19 octobre 2009, lui demandant une déclaration commune de valeur universelle exceptionnelle pour l'ensemble du bien.

L'État partie a répondu le 16 novembre 2009.

L'ICOMOS a envoyé une seconde lettre à l'État partie le 14 décembre 2009, l'invitant à envisager de désigner par le même nom l'extension proposée et le bien déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de la vallée de Côa au Portugal, et à fournir des informations détaillées sur les projets d'amélioration de la zone archéologique, et plus particulièrement sur la création de nouveaux emplacements d'aire de stationnement et l'agrandissement du centre des visiteurs.

Le 27 janvier 2010, l'État partie a envoyé une copie du protocole d'intention signé le 26 octobre 2009 entre la *Junta de Castilla y León* (Espagne) et l'*Instituto de Gestão do Património Arquitectónico e Arqueológico*, L. P. (Portugal), concernant la coordination de la gestion des sites d'art rupestre de Côa et Siega Verde.

À la même date, l'État partie a aussi envoyé une copie de l'accord signé le 2 décembre 2009 entre les municipalités de Villar de la Yegua, Villar de Argañán et Castillejo de Martín Viejo, par lequel celles-ci s'engagent à contrôler l'urbanisme et les plans de construction dans les zones où la création de bâtiments pourrait avoir un impact visuel sur l'extension proposée et sa zone tampon.

L'État partie a répondu le 26 février 2010 à la lettre de l'ICOMOS en date du 14 décembre 2009. L'analyse de cette information est incluse dans la présente évaluation.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS :
17 mars 2010

2. LE BIEN

Description

L'art rupestre paléolithique de Siega Verde se trouve à l'extrémité occidentale de Salamanque, tout près de la frontière entre la Communauté autonome de Castille-et-León et le Portugal, et se présente sur des affleurements rocheux disséminés sur les bords de l'Águeda, à côté du pont franchissant cette rivière. L'Águeda se jette dans le Douro en Espagne, son cours étant parallèle à la rivière Côa, qui est un affluent portugais du Douro.

Le bien proposé pour inscription s'étend sur les deux rives de l'Águeda et couvre l'ensemble des 645 surfaces rocheuses identifiées, qui sont rarement à plus de 15 m de la rivière. Sa longueur est d'environ 1 km, sa surface totale étant inférieure à 1 ha. La zone tampon comprend le territoire à proximité immédiate de la rivière, avec une superficie totale de quelque 45 ha.

Du point de vue physique, la caractéristique essentielle du site est le substrat rocheux présentant des affleurements de schiste ferrugineux aux surfaces relativement régulières qui furent utilisées pour les gravures le long des berges et du gué. Le paysage agricole environnant de la pénéplaine abrite une végétation luxuriante et une multitude d'oiseaux.

Diverses techniques de gravure furent utilisées, la plus typique étant la gravure par percussion, toutefois des gravures par incision et abrasion ont également été pratiquées. Le caractère artistique et archéologique de Siega Verde est illustré par les sujets des gravures rupestres, couvrant un large éventail de groupes d'animaux. Les chevaux, bovidés et cervidés constituent les thèmes dominants ; très occasionnellement des formes humaines apparaissent, de même que des motifs géométriques.

Ces thèmes sont typiques des représentations de l'art rupestre du paléolithique supérieur, ainsi que la manière de les traiter, en tant qu'animaux isolés ou en petits groupes, très rarement sur un fond composé de lignes ou de végétation, très peu d'humains, leurs visages étant habituellement difformes et leurs contours fluides. Ces groupes sont présents dans les secteurs sud, centre et nord de Siega Verde – des chevaux et taureaux monumentaux, entourés par des herbivores plus petits et quelques animaux exotiques comme des carnivores et des ours, associés à des signes géométriques.

Sur la base de leurs caractéristiques morpho-stylistiques, ces représentations ont été datées de 16 000 ans av. J.-C., la majeure partie d'entre elles étant typiques de la période de transition entre les styles III et IV établis par Leroi-Gourhan en 1971 pour l'art paléolithique européen.

Extension

La justification de l'inscription sur la Liste du patrimoine

mondial des sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa, Portugal, en 1998, s'énonçait ainsi : « Cette exceptionnelle concentration de gravures rupestres du paléolithique supérieur (de 22 000 à 10 000 ans avant J.-C.), unique dans le monde à une telle échelle, constitue l'exemple le plus remarquable des premières manifestations de la création artistique humaine. »

Les sites furent inscrits sur la base du critère (i) au motif que « l'art rupestre du Paléolithique supérieur de la vallée du Côa est une illustration exceptionnelle de l'épanouissement soudain du génie créateur, à l'aube du développement culturel de l'homme » et du critère (iii) du fait que « l'art rupestre de la vallée du Côa met en lumière, de manière tout à fait exceptionnelle, la vie sociale, économique et spirituelle du premier ancêtre de l'humanité ».

La vallée de Côa et Siega Verde sont deux sites distants d'une soixantaine de kilomètres seulement à vol d'oiseau, tout au plus trois jours de marche. La vallée de l'Águeda est parallèle à celle du Côa et les deux rejoignent la vallée du Douro, ce qui rend très aisée la communication entre elles, tant pour les chasseurs que pour leurs proies. Elles ont toujours représenté un axe de circulation important, un corridor écologique pour la dissémination des espèces végétales et animales. Les gravures rupestres témoignent des contacts établis dans les temps anciens. Elles s'étendent sur les bords de ces deux rivières, sur le même type de roche, les techniques sont les mêmes, les sujets et conventions sont identiques.

Histoire et développement

L'ensemble d'art rupestre en plein air de Siega Verde fut créé dans la vallée de l'Águeda durant la dernière phase de la glaciation de Würm, environ 20 000 ans avant notre ère.

L'histoire du site peut être reconstituée au moyen d'une analyse stylistique et chronologique, comparant les figures gravées du bien proposé pour inscription avec celles de Côa et d'autres sites paléolithiques de l'ensemble de l'Europe. Cette analyse montre que la période d'activité sur le site a duré du Gravettien (21 000 avant notre ère) jusqu'au Magdalénien (12 000-11 000 avant notre ère), l'activité la plus intense se situant entre le Solutréen et le Magdalénien (16 000-13 000 avant notre ère).

L'activité humaine dans cette zone prit fin plus tard, vers 10 000-7 000 avant notre ère, après la dernière glaciation. Les gravures les moins monumentales et naturalistes, laissées par des groupes épipaléolithiques, datent de cette période.

L'absence de vestiges archéologiques ne permet pas de confirmer que cette zone ait été visitée et utilisée ultérieurement, bien que la vallée ait été habitée et

exploitée dans les périodes historiques, comme en témoignent les ruines d'un moulin médiéval (Pedrogordo) et les traces de l'exploitation agricole de ce territoire sur une longue période, telles des terrasses revêtues de pierres.

L'histoire récente de cette zone est celle de son abandon à la suite de la cessation progressive des activités agropastorales traditionnelles. La zone se caractérise par un développement modeste, dont l'exemple le plus marquant est un pont construit au XXe siècle, dans les années 1920.

Les gravures de Siega Verde furent découvertes en 1988, et depuis lors elles ont fait l'objet d'études approfondies, une protection juridique a été instaurée et des travaux de conservation ont été entrepris.

Les gravures appartiennent à la même phase chronologique et culturelle que celles de Foz Côa. Cette correspondance est prouvée par la similitude des techniques de taille (taille avec des outils durs et résistants et piquetage par percussion directe ou indirecte) qui furent utilisées à deux époques différentes, ainsi que par les fortes ressemblances des dessins gravés.

L'évolution des deux sites fut étroitement liée. Du point de vue chronologique, Siega Verde complète les formes représentées sur les sites de Côa, plus particulièrement celles des phases moyennes et supérieures, qui sont peu représentées sur le site portugais. Les deux sites forment donc une unité en termes de chronologie, de graphisme, de géologie et d'environnement, et ainsi les appréhender ensemble permet de mieux comprendre la dynamique de leur utilisation.

3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Analyse comparative

L'État partie a basé l'analyse comparative pour Siega Verde sur une sélection de sites de la péninsule Ibérique considérés comme des exemples pertinents pour évaluer la spécificité de l'extension proposée. La comparaison a aussi été faite avec Foz Côa même, pour mettre en lumière la nature complémentaire de Siega Verde et du site de Côa.

Les exemples retenus dans l'analyse comparative sont El Castillo et La Pasiega en Cantabrie et Tito Bustillo dans les Asturies, tous étant inclus dans le site en série du patrimoine mondial de la grotte d'Altamira et art rupestre paléolithique du nord de l'Espagne (1985 et 2008, critères (i) et (iii)), ainsi que Font de Gaume et Combarelles, inclus dans le site du patrimoine mondial des Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère, France (1979, critères (i) et (iii)).

Le site de Siega Verde en Espagne présente une grande

analogie avec celui de la vallée de Côa (Portugal) en termes de chronologie, d'iconographie et de continuité d'un point de vue territorial et géographique. Les gravures de Siega Verde incarnent le modèle artistique de la fin de l'ère glaciaire, tandis que Foz Côa exprime les réalisations artistiques les plus abouties du Würm supérieur.

Siega Verde est considéré comme le modèle iconographique faisant pendant aux grottes paléolithiques de la Castille. Les similitudes relevées avec Los Casares, La Hoz et El Reno soulignent le fait que les décorations rupestres en plein air sont des variations sur les cycles de gravures découverts dans des grottes et illustrent la manière dont des conceptions artistiques se sont adaptées à un espace différent.

L'ICOMOS considère que, bien qu'il possède des gravures moins nombreuses et de plus petites dimensions que celles de Foz Côa, Siega Verde peut être considéré comme un satellite de Foz Côa, ce qui vaut également pour d'autres vallées adjacentes. L'extension proposée est néanmoins unique en Europe et représente, après Foz Côa, l'exemple le plus important d'art rupestre paléolithique dans un environnement de plein air. Il s'agit d'un site remarquable tant par son style que par son ancienneté. La plupart des gravures montrant des chevaux, des bovins et d'autres animaux plus rares ont été exécutées au cours d'une période relativement courte vers la fin du Solutréen et, en particulier, durant le Magdalénien moyen et supérieur. En conséquence, les représentations apparaissent relativement homogènes. Hormis leurs techniques de gravure, elles correspondent clairement aux peintures rupestres de cette époque. Siega Verde est en quelque sorte une « grotte sans toit ».

L'ICOMOS considère que Foz Côa et Mazouco (Portugal) ainsi que Siega Verde et Domingo García (Espagne) font partie d'une vaste région riche en art rupestre du paléolithique supérieur, permettant de retracer l'évolution complète de l'art de l'ère glaciaire au centre et dans le sud de la péninsule ibérique. La signification de ces sites en termes d'histoire culturelle est égale en importance à celle des célèbres grottes de Cantabrie et des Asturies (art rupestre paléolithique du nord de l'Espagne). Foz Côa et Siega Verde livrent des informations essentielles pour la compréhension d'une région culturelle de l'Europe ancienne, et sans elles notre connaissance serait lacunaire.

L'ICOMOS observe que, bien qu'elles aient été exposées en permanence au vent et aux intempéries, les gravures de Siega Verde sont en excellente condition. Les différences dans les techniques utilisées et la patine des images permettent de décrire l'évolution de ce sanctuaire. On peut supposer qu'il existait de nombreux autres sites d'art rupestre du paléolithique supérieur, mais ils devaient être le plus souvent situés sur les bords des rivières et auront aujourd'hui disparu suite à la création de grands réservoirs dans la

péninsule Ibérique. Siega Verde est ainsi resté un monument culturel unique.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative, bien que basée uniquement sur des exemples pris dans la même région, a identifié les plus pertinents pour démontrer comment l'extension pourra illustrer au mieux les liens culturels entre deux sites exceptionnels et leur survie au cours des millénaires, dispensant ainsi un éclairage complémentaire sur le mode de vie et les coutumes des groupes préhistoriques qui habitèrent à Foz Côa, à Siega Verde et dans la péninsule Ibérique.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'approbation de cette extension sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

L'extension proposée est considérée par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les motifs suivants :

- Le site de Siega Verde représente l'ensemble d'art rupestre paléolithique en plein air le plus remarquable de la péninsule Ibérique, à l'intérieur de la même région géographique que les sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa, inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.
- Siega Verde et les sites d'art rupestre de la vallée de Côa illustrent le mieux les thèmes iconographiques et l'organisation de l'art rupestre paléolithique, qui adopta les mêmes méthodes dans les grottes et en plein air, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de ce phénomène artistique.
- Ils composent ensemble un site unique de l'ère préhistorique, riche en traces matérielles de leur occupation durant le paléolithique supérieur.

La justification de l'inscription de l'ensemble de la vallée de Côa en 1998 était formulée ainsi : « Cette exceptionnelle concentration de gravures rupestres du paléolithique supérieur (de 22 000 à 10 000 ans avant J.-C), unique dans le monde à une telle échelle, constitue l'exemple le plus remarquable des premières manifestations de la création artistique humaine. »

L'ICOMOS observe que Siega Verde partage avec les sites de Côa les mêmes valeurs culturelles. Il semble donc logique d'envisager une extension du groupe du patrimoine mondial constitué par la vallée de Côa en y incluant le site de Siega Verde. L'existence d'art rupestre à Siega Verde ne peut s'expliquer que par la présence documentée de groupes de chasseurs dans la vallée de Côa, côté portugais, et les modèles des déplacements et du mode de vie de ces chasseurs ne peuvent être confirmés que par les vestiges existant à Siega Verde, côté espagnol.

L'ICOMOS considère que la justification proposée pour inclure l'ensemble d'art rupestre paléolithique de Siega Verde en tant qu'extension des sites d'art rupestre de la vallée de Côa est appropriée.

L'ICOMOS a invité les États parties à envisager un nom unique pour désigner l'extension proposée et le site figurant déjà sur la Liste du patrimoine mondial. L'État partie a proposé le nom unique suivant : Sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa et de Siega Verde.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Selon l'État partie, on ne connaît pas l'étendue exacte du site d'art rupestre de Siega Verde autrefois et il est par conséquent impossible d'affirmer que le site est complet en ce qui concerne sa distribution originale. Toutefois, il présente un caractère homogène et continu dans la manière dont il s'est développé à l'intérieur des limites spatiales découvertes sur 1 km environ. On peut supposer qu'il est proche du contenu conceptuel voulu à l'époque de sa création.

Les gravures suivent un tracé linéaire le long du rivage de l'Águeda, reproduisant parfaitement le modèle typique adopté pour les peintures préhistoriques à l'intérieur des grottes, ce qui confirme l'intégrité de cet ensemble en plein air.

L'art rupestre de Siega Verde fut découvert en 1988 et l'on estime qu'il n'a pas subi de changements importants dans sa forme, son contenu ou sa distribution depuis cette époque. Par conséquent, il est resté dans son état original, du moins à compter de la date de sa découverte.

L'ICOMOS considère que la totalité des gravures se trouve à l'intérieur du périmètre du bien proposé pour inscription. Elles sont visibles et majoritairement en bon état. Quelques-unes, spécialement celles réalisées sur des surfaces horizontales, sont érodées et ne peuvent être discernées que sous une lumière rasante. D'autres sont partiellement ou totalement recouvertes de lichen. Cette partie de la rivière a longtemps été un lieu de prédilection pour la baignade, s'attirant ainsi quelques graffiti. Néanmoins, la grande majorité des gravures reste intacte.

L'ICOMOS considère également que cet environnement a manifestement été choisi par des peuples préhistoriques en raison de la courbe dessinée par la rivière et des rochers spectaculaires qui la surplombent et que ce relief n'a subi aucune modification à travers les âges. Le paysage est resté majoritairement intact, à l'exception d'un endroit un peu en aval du pont, à l'intérieur de la zone proposée pour inscription, où l'on trouve trois structures modernes utilisées pour étudier le débit de la rivière et alimentées par une ligne électrique. Compte tenu de leur impact sur l'intégrité visuelle du

site, l'ICOMOS recommande que l'État partie envisage la suppression de ces structures.

Dans sa réponse du 26 février 2010, l'État partie a indiqué qu'à l'heure actuelle la suppression des stations d'hydrométrie serait une opération complexe, alors que ces stations fournissent des données utiles pour la gestion de la rivière. Néanmoins, l'agence responsable de ces stations a annoncé qu'elle s'engageait à évaluer les conséquences de la suppression proposée et à trouver la meilleure solution permettant de réduire l'impact des infrastructures associées à ces stations.

Hormis ces intrusions particulières, l'intégrité des environs a été préservée.

Authenticité

Siega Verde est présenté comme une démonstration authentique du système graphique de l'homme paléolithique, pour plusieurs raisons :

- Il illustre les symboles graphiques caractéristiques du style paléolithique, qui ne furent plus reproduits après le retrait glaciaire de l'ère quaternaire.
- Il est possible, en raison de similitudes formelles avec des grottes contemporaines, de le rattacher aux styles III et IV de la classification de l'art paléolithique européen de Leroi-Gourhan.
- Il est représentatif de l'art ayant comme contexte culturel la zone de Côa, où les vestiges archéologiques sont datés du paléolithique supérieur.
- Il possède une organisation interne qui correspond parfaitement aux formes de l'art paléolithique, avec les mêmes éléments centraux et latéraux et les mêmes interconnexions et proportions concernant les figures et les espèces que ceux trouvés dans les grottes décorées datées du paléolithique.
- Sa zone centrale comporte un tronçon sur lequel un ouvrage de soutènement destiné à un pont routier fut construit au début du XXe siècle. Ce tronçon remonte à une époque antérieure à la construction du pont, lorsque la plupart des gens ignoraient les caractéristiques de l'art paléolithique, de sorte que toute possibilité de falsification peut être exclue avec une certitude quasi totale. Les techniques de gravure et l'érosion des figures démontrent également l'ancienneté de cet ensemble.

Siega Verde fait partie de l'environnement culturel de la rivière Côa, avec des sites comme celui de Fariseu où des fouilles archéologiques récentes ont confirmé l'authenticité de ces gravures.

L'ICOMOS considère que, bien que la datation directe ne soit pas possible pour les gravures, tous les spécialistes (à l'exception d'un seul - R. Bednarik, voir Littérature consultée) ont attribué l'art rupestre de Siega Verde à la période du paléolithique supérieur, c'est-à-dire du Gravettien à la fin Magdalénien/début de l'Épipaléolithique (style V). Ces appréciations

majoritairement en faveur d'une telle datation se basent sur les sujets représentés, les techniques (piquetage et, ultérieurement, gravure fine), les conventions utilisées, ainsi que sur la connaissance produite par les nombreux sites d'art rupestre en plein air de la péninsule Ibérique (Domingo García et Piedras Blancas en Espagne, et surtout Foz Côa, sans oublier Mazouco et une demi-douzaine d'autres sites au Portugal). Les plus importants de ces ensembles se trouvent à Foz Côa et à Siega Verde.

L'extension proposée comprend des représentations d'une faune d'une grande variété, dont certaines espèces ont disparu depuis longtemps. L'État partie se réfère au rhinocéros laineux, au bison, au caribou, aux cerfs géants mégacéros, aux ours et aux félins.

L'ICOMOS considère que toutes ces données ne sont pas indispensables pour établir l'ancienneté du site mais qu'elles complètent néanmoins l'argumentation. Alors que l'ICOMOS a quelques doutes quant à l'identification de certaines espèces de la faune citée, comme le rhinocéros laineux ou le cerf mégacéros, les autres espèces peuvent aisément être confirmées. Il est évident que le style et les sujets sont caractéristiques du paléolithique et correspondent à ceux des grottes décorées contemporaines.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies. L'ICOMOS reconnaît que la suppression des stations de mesure est une opération complexe et apprécie l'engagement annoncé par l'État partie d'explorer les possibilités permettant de réduire l'impact des infrastructures associées. L'ICOMOS encourage l'État partie à fournir des informations à jour sur tout progrès réalisé dans ce sens.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

L'extension est proposée sur la base des mêmes critères (i) et (iii) selon lesquels les sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa (Portugal) ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Critère (i): représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain.

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que l'ensemble d'art rupestre paléolithique de Siega Verde offre un témoignage exceptionnel des premiers exemples d'expression créative symbolique et des prémices du développement culturel de l'humanité, et qu'il complète l'ensemble de Côa.

L'ICOMOS soutient la justification pour ce bien donnant forme à l'une des plus anciennes expressions du génie créateur humain dans cette région et, grâce à sa chronologie un peu plus récente, procurant davantage d'informations pour comprendre l'évolution et les variations de l'art rupestre au cours du paléolithique.

L'ICOMOS considère que l'extension proposée renforce

de manière significative les arguments en faveur de l'application de ce critère.

L'ICOMOS considère que ce critère été démontré.

Critère (iii): apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que l'art rupestre de Siega Verde et sa relation avec celui de la vallée de Côa voisine révèlent d'une manière exceptionnelle des aspects essentiels des rapports sociaux, économiques et spirituels de nos plus anciens ancêtres.

L'ICOMOS considère que l'extension proposée est un témoignage exceptionnel des pratiques magiques et religieuses des peuples paléolithiques ayant habité la péninsule Ibérique, une tradition culturelle disparue depuis longtemps, et qu'elle contribue à une meilleure compréhension du monde culturel et spirituel de nos ancêtres.

L'ICOMOS considère que l'extension proposée renforce de manière significative ce critère.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que l'extension proposée renforce de manière significative les critères (i) et (iii), déjà adoptés pour le bien d'origine, et que les conditions d'authenticité et d'intégrité sont remplies.

Description des attributs

- L'ensemble du système de gravures documentées à Siega Verde et décrites dans le dossier de proposition d'inscription ;
- Les différentes techniques de gravure (piquetage et incision) qui distinguent certaines figures par rapport aux autres et attestent l'évolution du langage artistique sur le site au cours des millénaires, démontrant et clarifiant par ailleurs la relation avec Foz Côa ;
- La géomorphologie de la zone, avec le méandre de la rivière et l'escarpement en surplomb, ainsi que la relation des parois rocheuses gravées avec la rivière, qui montre le rôle donné à l'eau, et à son paysage environnant. Tout ceci est pratiquement resté intact, sans subir aucun changement majeur, et pourrait donner une indication sur l'environnement recherché par les peuples paléolithiques.

4. FACTEURS AFFECTANT BIEN

Pressions dues au développement

Les caractéristiques socio-économiques de la région

sont telles qu'elles ne créent aucune pression sur le patrimoine culturel et environnemental de cette zone. En fait, la population décroît dans cette région.

Ni l'extension proposée ni sa zone tampon ne sont donc menacées par des pressions dues au développement, à de nouvelles constructions ou au vandalisme.

L'ICOMOS recommande cependant que l'État partie envisage de prendre des mesures concernant la suppression des trois structures existantes, situées dans la zone proposée pour inscription, en aval du pont, et utilisées pour étudier le débit de la rivière, ainsi que le démontage de la ligne les alimentant en électricité.

Pressions dues au tourisme

L'accès est contrôlé et le nombre de visiteurs est faible. Des groupes de visiteurs, habituellement accompagnés d'un guide, suivent des circuits prédéterminés, leur permettant de voir certaines des principales zones d'art rupestre, notamment une sélection d'animaux et de belles gravures. Des caméras de surveillance couvrent la zone.

Pressions dues à l'environnement

Aucune pression n'a été détectée. Le risque de pollution est minimal depuis que la mine d'uranium de Saelices a été fermée et que les déchets des centres urbains sont traités d'une manière appropriée.

Catastrophes naturelles

Le feu représente la menace la plus probable, mais la morphologie du terrain est censée être de nature à minimiser la menace d'incendie dans l'extension proposée. La majeure partie du site relève du Plan 42 du Programme intégré pour la prévention des feux de forêts dans la *Junta de Castilla y León*.

Impact du changement climatique

Cet impact pourrait se manifester par une augmentation des inondations, mais le bien est protégé contre les crues périodiques de la rivière par le barrage d'Iruena (Fuenteguinaldo, Salamanque).

L'ICOMOS considère que les principaux risques potentiels pour le bien seraient l'accès incontrôlé des visiteurs et les inondations ponctuelles. Cependant ces deux aspects sont bien contrôlés et ni l'un ni l'autre ne font peser actuellement de menace sur le site.

5. PROTECTION, CONSERVATION, ET GESTION

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

L'extension proposée, qui est bien définie, englobe les deux berges de la rivière et toutes les surfaces

rocheuses gravées identifiées, qui sont rarement situées à plus de 15 m de la rivière. Elle s'étend sur 1 km environ et sa superficie totale est inférieure à 1 ha.

La zone tampon, également définie avec précision, est suffisamment large pour protéger le bien, couvrant au total quelque 45 ha.

La densité de population est extrêmement faible, avec une moyenne de 2,7 habitants au kilomètre carré.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de sa zone tampon sont appropriées.

Droit de propriété

Le droit de propriété de l'ensemble d'art rupestre protégé est divisé entre :

Les parcelles de terrain appartenant au domaine public (Commune de Villar de la Yegua) :

- 7 parcelles à l'intérieur du polygone 514 de Villar de la Yegua.

Les parcelles de terrain appartenant au domaine privé :

- 23 parcelles à l'intérieur du polygone 501 de Villar de la Yegua ;
- 5 parcelles à l'intérieur du polygone 002 de Villar de Argañán ;
- 18 parcelles à l'intérieur du polygone 501 de Castillejo de Martín Viejo.

Protection

Protection juridique

Tous les sites d'art rupestre sont protégés par la loi de l'État 16/1985 relative au patrimoine historique espagnol.

Dans le plan pour Castille-et-León (1989), l'extension proposée et la zone tampon de Siega Verde ont toutes deux été déclarées BIC (*Bien d'intérêt culturel*), soit le plus haut niveau de protection pour les biens culturels prévu par la législation espagnole.

D'autres instruments juridiques garantissant la protection de l'extension proposée sont la loi 12/2002 pour le patrimoine culturel de Castille-et-León et le décret correspondant, approuvé en 2007 (décret 37/2007).

Les textes suivants s'appliquent également à l'extension proposée et à sa zone tampon : la loi sur la gestion du territoire de Castille-et-León (loi 10/1998 et loi 12/2003) ; la loi 5/1999 sur l'urbanisme et le décret associé (décret 22/2004) ; la loi 1/1998 sur les compétences municipales concernant le patrimoine historique et la loi 29/1985

avec son amendement ultérieur (décret législatif royal 1/2001) sur la protection du domaine public hydraulique.

S'agissant du cadre législatif européen, le bien et sa zone tampon sont inclus dans le réseau Natura 2000 (loi 42/2007).

D'autres instruments juridiques s'appliquant à cette zone sont les lois relatives à l'agriculture et à l'élevage, au développement du réseau routier et à l'accessibilité des lieux publics.

Après la découverte de cet ensemble et dès que son contenu fut révélé, des travaux de protection et de conservation furent lancés, comme la fermeture de la zone des gravures, le contrôle des routes d'accès, l'installation de panneaux de protection et de caméras de vidéosurveillance.

Les maires des trois zones concernées relevant des gouvernements locaux (Villar de la Yegua, Villar de Argañán et Castillejo de Martín Viejo) convinrent en 2009 d'interdire tout développement sur la colline dominant le site.

Le 2 décembre 2009, un accord a été signé entre les trois municipalités, par lequel les signataires s'engagent à déclarer comme zones de protection spéciale les zones dans lesquelles, en raison de leur position et conformation, le développement pourrait avoir un impact visuel négatif sur l'extension proposée. Il en résulte que tout développement futur dans la zone devra prendre en compte le statut de l'extension proposée et veiller à la préservation de ses valeurs.

Efficacité des mesures de protection

La mise en œuvre des instruments juridiques énumérés ci-avant est de la responsabilité de diverses instances administratives.

La mise en œuvre de la loi sur la protection du patrimoine culturel est de la responsabilité de la Commission territoriale pour les biens culturels de Castille-et-León, qui est assistée par les services de sécurité gouvernementaux dans les affaires concernant le respect des normes et le pillage.

La Communauté autonome de Castille-et-León a établi un accord particulier pour la protection de son patrimoine culturel entre, d'une part, la *Delegación* du gouvernement espagnol et, d'autre part, le Conseil régional pour l'éducation et la culture. Sur cette base, plusieurs initiatives ont été lancées, comme des cours de sensibilisation pour les agents de l'État ayant des responsabilités dans des affaires relatives au patrimoine culturel.

Il existe d'autres instances assumant des responsabilités dans l'extension proposée et sa zone tampon pour certaines questions particulières, notamment les municipalités (mise en œuvre des normes de

planification concernant la protection du patrimoine culturel et de son environnement urbain), la Garde forestière (suivi de la protection des espaces inclus dans le réseau Natura 2000) et la Commission territoriale pour l'évaluation de l'impact environnemental (application de la législation concernant l'évaluation de l'impact environnemental).

L'ensemble de Siega Verde est couvert de manière appropriée par des mesures juridiques pour garantir sa protection dans les conditions actuelles.

L'ICOMOS considère que les mesures en place pour protéger le site sont satisfaisantes et appropriées.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

Entre 1989 et 2005, R. de Balbin Behrman et J. Alcolea González ont étudié l'art rupestre présent sur le bien pour préparer un inventaire. Ils se sont efforcés de donner des descriptions aussi complètes que possible. Comme indiqué dans la partie Authenticité, l'identification de quelques espèces animales est susceptible d'être mise en doute mais, par ailleurs, compte tenu de la richesse des gravures finement réalisées, il est probable que la recherche révélera encore d'autres exemples de la faune.

L'ICOMOS considère que l'inventaire est détaillé et constituera une base utile pour des recherches ultérieures.

État actuel de conservation

Bien qu'elles aient toujours été exposées au vent et aux intempéries, les gravures de Siega Verde sont en très bon état. La patine recouvrant certaines images n'est pas destructive et permet de décrire l'évolution de ce sanctuaire.

Mesures de conservation mises en place

Depuis la découverte du site préhistorique de Siega Verde, plusieurs mesures de conservation ont été mises en œuvre pour assurer la préservation de ses valeurs, les mesures les plus importantes étant l'interdiction du libre accès et l'installation d'un système de surveillance, qui sera complété en temps voulu par un programme de sensibilisation et des visites guidées.

Le plan de financement pour la conservation et la présentation de Siega Verde entre dans le cadre du Plan de la *Junta de Castilla y León* pour le patrimoine historique, établi pour la période 2004-2012 et doté d'une subvention de 15 millions d'euros. L'ouverture d'un nouveau musée du ministère de la culture est prévue en 2010 près de Vila Nova pour exposer l'art rupestre et l'archéologie de la vallée de Cõa.

D'autres mesures de conservation prévues et mises en place sont notamment :

- La baignade interdite et l'interdiction des visites non surveillées, le contrôle de l'extension proposée au moyen d'une clôture métallique et d'une caméra de surveillance fonctionnant en continu, montée au-dessus du pont qui traverse le site et couvrant toute la partie centrale de ce site.
- L'emploi de deux gardiens/guides permanents.

D'autres projets de conservation portent sur :

- la réhabilitation du moulin de Pedrogordo et du bâtiment rustique situé à proximité, afin de compléter les programmes d'interprétation avec des informations sur l'occupation de cette zone dans les temps historiques, tout en fournissant des services aux visiteurs ;
- la réparation de la pêcherie, 200 m en amont du pont de Siega Verde, dans le but de réorganiser la zone de baignade et de stabiliser la profondeur des eaux ;
- l'amélioration de l'accès par la route à l'extension proposée, la création d'une nouvelle aire de stationnement pour les voitures, l'amélioration du chemin conduisant à la pêcherie et au moulin, la construction d'un pont permettant d'accéder à la rivière et l'aménagement d'une zone de baignade contrôlée pour les enfants ;
- l'amélioration de l'accès au centre d'interprétation et la réorganisation de son environnement (nouvelle aire de stationnement, nouvelles toilettes, installations pédagogiques, etc.) et un projet de rénovation concernant l'aménagement du musée.

L'ICOMOS considère que de plus amples informations sont nécessaires sur la construction d'une nouvelle aire de stationnement et sur l'agrandissement du centre d'interprétation. Une lettre soulevant ces questions a été adressée à l'État partie le 14 décembre 2009.

L'État partie a répondu en indiquant que le projet approuvé pour la modernisation du centre d'information prévoit d'améliorer la répartition interne des espaces et des fonctions. La construction de toilettes entraînera une augmentation de 35,80 m² de la superficie bâtie.

La modification de l'aire de stationnement et de l'accès au centre d'information comprend la diminution de la pente trop raide du chemin conduisant à l'aire de stationnement, l'amélioration de cette aire, l'adaptation des structures provenant de l'ancien hôtel pour y abriter des activités didactiques et de loisirs, la construction d'une pergola pour ombrager cet espace. D'autres travaux concernent l'entretien des installations de drainage et hydrauliques.

Sur la base des informations fournies, l'ICOMOS considère que les travaux d'agrandissement et d'aménagement prévus par l'État partie sur le centre des visiteurs et la zone environnante sont limités et nécessaires pour améliorer les conditions de fonctionnement de cette installation. Toutefois, l'ICOMOS recommande que, préalablement à tout futur projet d'agrandissement du centre des visiteurs, l'État partie en évalue les conséquences en ce qui concerne l'impact d'une quelconque construction sur le caractère de la zone environnant le bien proposé pour inscription et les effets d'un accroissement du nombre de visiteurs sur l'extension proposée.

Entretien

L'entretien est de la responsabilité de la *Junta de Castilla y León* et de la municipalité de Villar de Yegua. L'ICOMOS considère que l'entretien est assuré avec compétence.

Efficacité des mesures de conservation

L'ICOMOS considère que l'ensemble de Siega Verde bénéficie d'une protection physique appropriée, de sorte que sa conservation est garantie dans les conditions actuelles.

L'ICOMOS considère que les gravures rupestres de Siega Verde sont en très bon état, qu'elles sont bien étudiées et répertoriées et que l'ensemble est physiquement protégé d'une manière appropriée garantissant sa conservation. Bien que les travaux prévus pour le centre d'interprétation et son environnement immédiat soient limités et n'affectent pas le bien proposé pour inscription, l'ICOMOS recommande que, préalablement à tout futur projet d'agrandissement du centre des visiteurs, l'État partie en évalue les conséquences en ce qui concerne l'impact d'une quelconque construction sur le caractère de la zone environnant le bien et les effets d'un accroissement du nombre de visiteurs sur l'extension proposée.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

La gestion du bien proposé pour inscription est déléguée au groupe d'action local ADECOCIR (Association pour le développement de la région de Ciudad Rodrigo), dont font notamment partie toutes les municipalités de la zone.

Le directeur/administrateur d'ADECOCIR est responsable de l'ensemble de la gestion et de l'entretien du bien. Sa sécurité est assurée par la *Junta de Castilla y León* et par un entrepreneur externe. La *Junta* a la charge de l'entretien de l'équipement, tandis que la municipalité de Villar de la Yegua entretient les chemins, les ponts, etc. La responsabilité technique est du ressort

d'un archéologue du service territorial de la culture de la *Junta*.

L'ADECOCIR fournit les ressources humaines et matérielles pour l'exécution des tâches d'entretien suivant les modalités indiquées ci-après. Sont employées sur le site : une personne chargée du public, du personnel pour les visites guidées et une personne chargée des activités pédagogiques et de promotion. Les services fournis incluent l'accompagnement des visiteurs, la surveillance des installations pendant les heures d'ouverture, la vente de tickets, la vente en boutique, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de diffusion ainsi que des activités pédagogiques.

La *Junta de Castilla y León* a mis au point des programmes et des projets en collaboration avec les institutions portugaises, l'IGESPAR (*Instituto de Gestão do Património Arquitectónico e Arqueológico* - Institut pour la gestion du patrimoine architectural et archéologique) et le Parc archéologique de Côa. Les autorités ont ainsi la possibilité de partager et de parfaire leurs connaissances en matière de programmes de conservation en vue d'une présentation conjointe des sites d'art rupestre de plein air de Foz Côa et Siega Verde. Les étroites relations déjà établies entre les autorités responsables de ces deux biens, au travers d'un groupe de travail technique, ont été formalisées dans un protocole d'intention, signé le 26 octobre 2009, dans le but de coordonner la recherche scientifique future, la conservation ainsi que la présentation et la préparation de programmes communs spécifiques. Le protocole instaure un organe permanent de coordination et un comité commun de suivi chargés de coordonner la gestion des sites d'art rupestre de Côa et Siega Verde et de mettre en œuvre les futurs programmes communs.

Plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Le bien et sa gestion sont concernés par divers plans et projets municipaux, régionaux et de la Communauté européenne visant à garantir une gestion globale de l'extension proposée et de sa zone tampon. Les textes les plus pertinents sont les suivants :

- Le plan 2004-2012 pour le patrimoine historique de Castille-et-León et le plan sectoriel pour les sites du patrimoine mondial, concernant les biens inclus dans la liste indicative pour envisager leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial.
- Le plan stratégique pour les ensembles historiques de l'administration provinciale, pour la gestion du potentiel touristique du patrimoine provincial.
- Le plan européen « réseau Natura 2000 », qui est intégré dans le réseau espaces naturels de Castille-et-León.
- Des initiatives européennes sur la coopération transeuropéenne visant à encourager le

développement durable (Interreg III).

Cette partie de l'Espagne est éloignée de tout centre touristique important. Malgré l'intérêt culturel de villes comme Ciudad Rodrigo, le nombre de visiteurs est relativement faible à Siega Verde, en moyenne moins de 3 000 par an depuis l'an 2000, lorsque le centre d'interprétation a été ouvert et que la fréquentation du site a augmenté.

L'ICOMOS observe que, si le nombre de visiteurs devait augmenter dans le cas où cette extension serait approuvée, il ne devrait pas y avoir d'impact négatif sur la conservation du bien. Toutefois, les autorités locales et les directeurs semblent être préparés à faire face à une telle éventualité par divers moyens, c'est-à-dire la mise à disposition d'un plus grand nombre de guides et l'amélioration du centre des visiteurs.

L'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 14 décembre 2009, lui demandant des informations complémentaires sur cette question.

Sur la base des informations fournies, l'ICOMOS considère que le projet actuel de modernisation du centre des visiteurs correspond à des améliorations limitées qui semblent nécessaires pour assurer le meilleur fonctionnement de cette installation. Toutefois, l'ICOMOS recommande qu'une évaluation des conséquences de l'éventuelle augmentation du nombre de visiteurs soit réalisée et qu'une stratégie globale visant le tourisme culturel soit élaborée pour l'extension proposée.

Préparation aux risques

L'extension proposée est incluse dans le Plan 42 du programme intégré pour la prévention des incendies dans la *Junta de Castilla y León*. La zone archéologique est également prise en compte dans le plan provincial de Salamanque pour la prévention des incendies.

L'ICOMOS considère que, bien que les mesures de prévention établies à un niveau de territoire plus étendu soient les plus appropriées pour réduire les risques, il serait également utile que les principes de la préparation aux risques soient aussi transmis au personnel du site dans le cadre d'une formation.

Implication des communautés locales

La gestion du bien est axée sur la participation communautaire à travers différentes entités locales. Depuis 2005, la gestion des visiteurs est de la responsabilité de l'Association pour le développement de la région de Ciudad Rodrigo (ADECOCIR), qui a été mandatée pour une période de cinq ans renouvelable.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

Le financement est essentiellement assuré par la *Junta*

de Castilla y León, Direction générale du patrimoine culturel, grâce au financement direct ou au cofinancement provenant de programmes européens.

L'ADECOCIR gère les ressources financières provenant des fonds européens (Fonds européen de développement régional ou programmes Interreg).

Actuellement, les professionnels impliqués dans la protection et la gestion de l'extension proposée sont les suivants : un archéologue du service territorial pour la culture de la *Junta de Castilla y León* basé à Salamanque, l'équipe de recherche de l'université d'Alcalá de Henares, ayant la responsabilité scientifique du site, deux gardiens, l'un appartenant au personnel permanent de la *Junta* et l'autre engagé auprès d'une société privée ; du personnel d'ADECOCIR chargé des visiteurs et des guides spécialisés ; et un archéologue engagé par l'ADECOCIR pour les activités pédagogiques.

Efficacité de la gestion actuelle

L'ICOMOS considère que la gestion actuelle semble être efficace pour protéger, conserver et présenter le bien et ses attributs.

L'ICOMOS considère que le système de gestion pour le bien est satisfaisant et que les arrangements en place pour collaborer avec les autorités portugaises sont appropriés. L'ICOMOS suggère cependant que, bien que les mesures de prévention des incendies prises au niveau régional soient satisfaisantes et soient les plus appropriées pour réduire les risques, il serait utile de former le personnel du site aux principes élémentaires de la préparation aux catastrophes. L'ICOMOS recommande qu'une évaluation des conséquences de l'éventuelle augmentation du nombre de visiteurs soit réalisée et qu'une stratégie globale visant le tourisme culturel soit élaborée pour l'extension proposée.

6. SUIVI

La *Junta de Castilla y León* a pris des dispositions pour l'élaboration de plans spécifiques afin d'évaluer et de conserver le bien, avec des indicateurs de valeurs et des contrôles. Elle a également nommé un gardien responsable de la surveillance physique du site et de sa conservation.

Des indicateurs principaux ont été adoptés pour mesurer l'état de conservation des gravures et du site lui-même, la fréquence des mesures et les autorités responsables étant précisées.

Ces indicateurs comprennent :

- Pour les *gravures*, une documentation photographique comparative et le suivi des gravures depuis leur découverte en tenant compte de l'érosion/dégradation naturelle et de l'évolution des

lichens et de la patine.

- Pour le *site*, évaluation des intrusions et impacts humains sur le site, suivi de l'évolution du débit de la rivière et analyse de l'écosystème environnemental sur les bords de la rivière Águeda.

L'ICOMOS considère que les indicateurs et processus en place sont appropriés pour suivre l'état de conservation du bien.

7. CONCLUSIONS

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'extension des sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa, Portugal pour inclure la zone archéologique d'art rupestre de Siega Verde, Espagne et devenir les sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa et de Siega Verde, Espagne, Portugal soit approuvée sur la base des **critères (i) et (iii)**.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Le bien comprend les deux sites d'art rupestre préhistorique de la vallée de Côa (Portugal) et de Siega Verde (Espagne), consistant en des escarpements rocheux taillés par l'érosion fluviale et ancrés dans un paysage rural isolé où des centaines de panneaux présentant des milliers de figures animales (5 000 à Foz Côa, environ 440 à Siega Verde) ont été gravés au cours de plusieurs millénaires.

Les sites d'art rupestre de Foz Côa et Siega Verde représentent l'ensemble d'art paléolithique en plein air le plus remarquable de la péninsule Ibérique au sein de la même région géographique.

Foz Côa et Siega Verde fournissent la meilleure illustration des thèmes iconographiques et de l'organisation de l'art rupestre, qui adopta les mêmes modes d'expression dans les grottes et en plein air, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de ce phénomène artistique.

Ils forment ensemble un lieu unique de l'ère préhistorique, riche en témoignages matériels d'occupation au paléolithique supérieur.

Critère (i) : Les gravures rupestres de Foz Côa et de Siega Verde, allant du paléolithique supérieur à la fin du Magdalénien/Épipaléolithique (de 22 000 à 8 000 ans av. J.-C., représentent un exemple unique des premières manifestations de la création humaine symbolique et des débuts du développement culturel, s'éclaircissent réciproquement et sont une source d'information sans égale pour comprendre l'art paléolithique.

Critère (iii) : L'art rupestre de Foz Côa et celui de Siega Verde, considérés ensemble, offrent un éclairage exceptionnel sur la vie sociale, économique et spirituelle de nos premiers ancêtres.

Intégrité et authenticité

L'intégrité du bien est notamment exprimée par l'homogénéité et la continuité des représentations à l'intérieur des limites spatiales des surfaces rocheuses gravées ainsi que par l'adoption de modèles typiques des peintures préhistoriques ornant les grottes, confirmant ainsi l'argument de l'intégrité de cet ensemble en plein air.

L'authenticité du bien est démontrée par des considérations stylistiques et comparatives, incluant également l'examen des thèmes artistiques et de l'organisation des gravures rupestres dans les grottes. Les seuls doutes émis concernent l'interprétation de certaines figures animales (par ex. rhinocéros laineux, bison, cerf mégacéros, caribou et félins).

Mesures de gestion et de protection

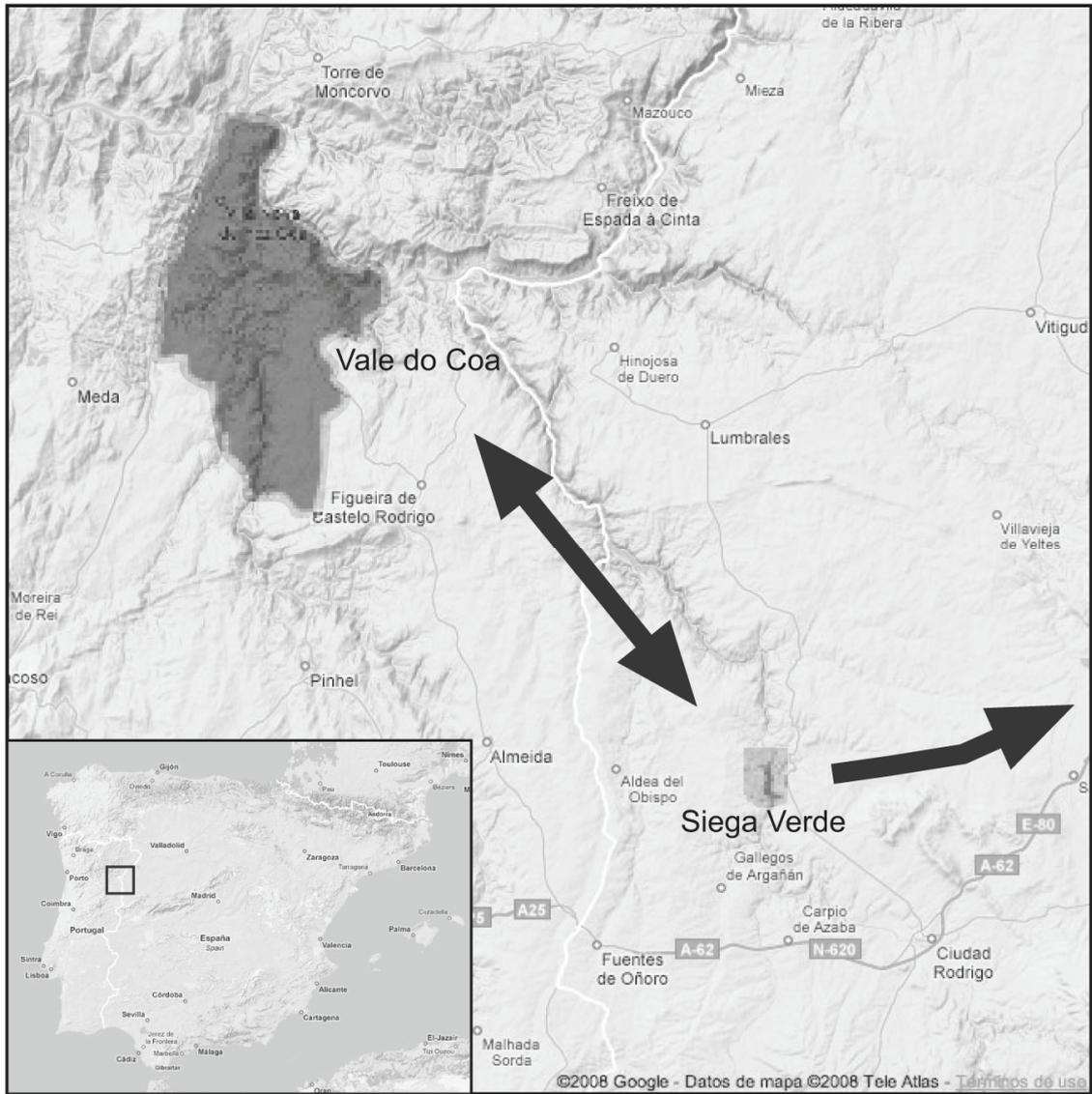
Siega Verde est protégé par diverses lois nationales pour la protection du patrimoine et la planification et il a été déclaré BIC (*Bien d'intérêt culturel*). Les mesures de protection ont été mises en œuvre depuis le classement BIC. La gestion est déléguée au groupe d'action local ADECOCIR (Association pour le développement de la région de Ciudad Rodrigo). Le directeur de l'ADECOCIR est responsable de l'ensemble de la gestion et de l'entretien de Siega Verde, tandis que la sécurité est assurée par la *Junta de Castilla y León*, qui est également responsable de l'entretien de l'équipement. La *Junta de Castilla y León* a mis au point des programmes communs avec l'institution portugaise IGESPAR (*Instituto de Gestão do Património Arquitectónico e Arqueológico* – Institut pour la gestion du patrimoine architectural et archéologique), qui est responsable du site de la vallée de Côa, dans le but d'étudier et de présenter ensemble la vallée de Côa et Siega Verde.

L'ICOMOS recommande que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- Poursuivre les efforts que les États parties ont déjà entrepris pour coordonner la protection et la gestion du bien de Foz Côa, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, et de l'extension proposée, de même que les activités de présentation et de promotion des deux biens ;
- Garantir la mise en œuvre intégrale et rapide de l'accord signé le 2 décembre 2009 par les municipalités compétentes pour interdire le développement de constructions sur la colline surplombant Siega Verde et pour qualifier comme zones de protection spéciale celles dans lesquelles un développement pourrait

avoir un impact visuel négatif sur le bien ;

- Développer une stratégie globale de tourisme culturel pour l'extension proposée et fournir au Comité du patrimoine mondial et à l'ICOMOS des informations détaillées sur tout progrès réalisé dans ce sens ;
- Évaluer les conséquences associées à tout éventuel agrandissement futur du centre des visiteurs et de son aire de stationnement avant de planifier le projet ;
- Tenir le Comité du patrimoine mondial informé de la progression des mesures prises pour la suppression des stations de mesure et des infrastructures associées conformément au paragraphe 172 des *Orientations*.



Carte indiquant la localisation de Siega Verde et la vallée de Cõa avec leurs corridors



Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Vue générale du bien proposé pour inscription



Panneau 8



Panneau 46



Partie du parcours pour les visiteurs